

#### **BULLETIN DES CONSEILLERS DE SERVICE #30**

### LE VOL DE FONDS DE N.A.

L'article suivant a été écrit par le Bureau mondial des conseillers de service suite à un certain nombre de lettres indiquant que le vol de fonds de N.A. est un problème récurrent au sein de la fraternité. Lors de la préparation de cet article, nous nous sommes appuyés sur l'expérience de plusieurs groupes, de comités de service locaux et régionaux, de conventions, et les bureaux de service nous l'ont partagé par correspondance et dans des ateliers. Nous vous encourageons à utiliser cette expérience inestimable et parfois durement acquise dans la gestion des fonds de N.A.

Chaque année, des dons substantiels sont collectés par la fraternité de N.A. Ces fonds proviennent de dons de membres de N.A. qui ont foi dans le fait que ces fonds serviront d'une manière ou d'une autre à aider d'autres dépendants à devenir abstinents. Bien que cet argent soit précieux, la confiance de nos membres l'est encore plus. A chaque fois que nous prenons des décisions dans la gestion de l'argent de N.A., nous devons garder à l'esprit que c'est un membre qui a fait ce don et pourquoi il l'a fait.

La majeure partie de l'argent de N.A. va là où il est supposé aller. Les membres de N.A. qui servent dans des positions de responsabilité financière au nom de la fraternité donnent énormément de leur temps afin de s'assurer que tous les comptes soient justes. Les services tels que les lignes d'appel à l'aide sont payés; des publications sont achetées et misent à la disposition des membres lors de nos réunions ; des dizaines de milliers de réunions sont tenues chaque semaine dans des salles pour lesquelles NA paye un loyer. La plupart des serviteurs de confiance suivent individuellement les lignes de conduite et s'assurent que les fonds soient utilisés pour la poursuite de notre but primordial. Tout cela fonctionne parce que les communautés de N.A. gèrent leur comptabilité de manière adéquate.

## La sauvegarde des fonds

Le vol peut être évité en suivant constamment et diligemment des principes et pratiques de comptabilité responsable. La douleur et les conflits qui se produisent lorsque l'un de nos membres nous vole, et la perte de fonds qui auraient pu contribuer à aider le dépendant qui souffre encore nous ramènent directement à notre responsabilité d'empêcher que le vol de fonds ne puisse se produire.

La majorité des vols de fonds de notre fraternité se produisent lorsque les mesures préventives ne sont pas mises en place et appliquées comme il se doit. Certains d'entre nous hésitent à créer ou à employer ces mesures parce qu'ils trouvent cela gênant - nous pouvons penser qu'elles sont insultantes envers les gens à qui nous demandons de servir ou qu'elles sont trop compliquées à suivre. Cependant, la meilleure assurance contre le vol est l'absence d'opportunités. Il est beaucoup plus inconfortable et embarrassant d'avoir à assumer un vol que de le prévenir.

# Le choix de serviteurs de confiance

Notre quatrième concept nous précise la manière de choisir nos serviteurs de confiance. "Narcotiques Anonymes privilégie un leadership efficace. Les qualités de leader devraient donc être soigneusement considérées lors du choix d'un serviteur de confiance."

Alors, quelles sont exactement ces qualités de leader que le quatrième concept nous demande de considérer ? L'honnêteté, l'intégrité, la maturité, et la stabilité, tant dans le rétablissement que dans les finances personnelles, ne sont que quelques-unes d'entre elles. Nous évitons souvent de poser des



questions à propos de la stabilité financière des candidats que nous considérons pour servir dans des positions de responsabilité financière parce que ces questions nous mettent mal à l'aise, ou encore parce qu'elles nous semblent inappropriées à cause de la nature spirituelle de notre programme. Il arrive parfois que nous ignorions les difficultés financières évidentes d'un candidat qui ne devrait pas être accablé en plus par la responsabilité de l'argent de N.A. Il est non seulement décent de poser des questions au sujet des compétences comptables et financières des candidats en nomination, mais il est plus irresponsable de ne pas le faire.

Un temps d'abstinence substantiel *et* la stabilité financière devraient être des exigences pour pouvoir servir dans des postes où l'argent est manipulé. Plusieurs communautés de N.A. ont trouvé utile de développer une liste de questions concernant l'emploi, l'expérience de service, l'expérience dans la gestion de fonds, et la stabilité financière. Il devient ensuite procédure de poser ces questions à tous les candidats afin que personne n'ait le sentiment d'avoir été ciblé à cause d'un souci de personnalité.

## La gestion responsable

"L'argent de N.A. devrait servir à poursuivre notre but primordial et doit être géré de manière responsable." Notre onzième concept nous indique à quel point l'argent de N.A. est important. En accord avec les principes spirituels de ce concept, des lignes de conduites concernant la manipulation de ces fonds devraient être développées et suivies. Celles-ci devraient tout aussi bien inclure des pratiques reconnues de comptabilité que des procédures qui assureront la responsabilité des serviteurs de confiance.

Le manuel de trésorerie (Treasurer's Handbook) est une ressource excellente pour les groupes et comités de service qui désirent mettre en place des procédures comptables. Toutes les lignes de conduites devraient inclure des assurances telles que des rapports mensuels, des vérifications comptables régulières, des comptes bancaires à deux signataires, et une réconciliation mensuelle avec les relevés bancaires originaux.

En utilisant l'un de nos vieux dictons, nous pouvons dire "un dépendant seul avec de l'argent de N.A. est en bien mauvaise compagnie!" Il est essentiel que toutes les procédures soient surveillées par une autre personne : deux personnes comptent les reçus ; deux personnes font le dépôt bancaire (cela devrait être effectué dans l'immédiat, et non le lendemain) ; deux personnes font la réconciliation avec les relevés bancaires originaux ; et plus important encore, deux personnes sont toujours présentes lorsque des fonds sont déboursés. Les livres comptables devraient toujours être à la disposition des autres serviteurs de confiance. Il est aussi important de noter que les autres atouts tels que les marchandises de congrès, les publications, et l'équipement de bureau devraient être traités avec autant de soin que l'argent.

Les procédures de gestion financière doivent être incluses dans les lignes de conduite afin de pouvoir être lues et signées par ceux qui auront à gérer des fonds avant qu'ils ne prennent des positions de responsabilité. Des membres qui savent qu'ils seront tenus à des procédures standards de comptabilité et de compte rendu se comporteront très probablement de manière responsable. Incluez une déclaration disant que le vol ne sera pas toléré, et décrivez la marche à suivre en cas de vol. Si vous n'êtes pas certains de savoir comment écrire des lignes de conduites financières appropriées, contactez les services mondiaux (World Service Office)

### Lorsque les procédures échouent

Si nous développons et suivons ces procédures, nous rendrons l'abus ou le vol de fonds de N.A. pratiquement impossible à qui que ce soit. Toutefois, si quelqu'un parvient à nous voler, nous devrions en premier lieu nous poser la question suivante: Avons-nous respecté toutes les mesures préventives et les



procédures comptables ? Si la réponse est non, nous portons aussi une responsabilité substantielle en tant que comité de service pour le vol qui s'est produit. Il nous faudra réviser nos procédures pour nous assurer qu'elles sont complètes et nous résoudre à les observer à l'avenir.

Mais supposons que la réponse est oui, que nous avons suivi scrupuleusement nos lignes de conduite. Nous avons tout fait en notre pouvoir pour prévenir le vol d'argent, et quelqu'un nous a volé malgré tout. Lorsque cela se produit, il y a toute une gamme de réactions qui vont du "il faut apprendre à pardonner; nous sommes des dépendants, c'est la maladie qui a agi après tout. Il faut faire attention pour ne pas exclure cette personne des réunions sinon elle va rechuter", jusqu'au "c'est un voleur, qu'il aille en prison!" Quelle que soit notre première réaction, nous devons faire attention pour que la solution choisie ne soit pas dictée par nos sentiments.

Notre programme de rétablissement donne à tous nos membres la chance de pouvoir agir de façon responsable dans les situations difficiles et de faire amende honorable. Nous sommes beaucoup plus près des principes spirituels de notre programme lorsque nous encourageons le voleur à faire une amende honorable, qui pourra apporter le soulagement à tous ceux qui ont été impliqués.

Cela ne veut pas dire que nous devrions prendre la disparition de fonds de N.A. à la légère ou qu'un comité de service devrait attendre passivement que le membre qui a volé vienne présenter ses amendes. Nous devrions plutôt nous engager dans une voie qui est à la fois responsable et spirituelle, en prenant des mesures de plus en plus sévères si nécessaire.

Premièrement, une révision systématique et complète de tous les livres et registres financiers devrait être effectuée afin de déterminer si les fonds ont bel et bien été manipulés abusivement. Combien ? Par qui ? Quelle procédure ou garantie manquante a pu permettre que cela se produise?

S'il apparaît clairement que de l'argent a été volé, le groupe ou comité de service devrait alors convoquer une réunion, tout en s'assurant que la ou les personnes qui ont pris l'argent soient au courant de la convocation et puissent y assister afin d'y présenter leur version des faits. Le format de cette réunion devrait inclure une période pour permettre aux membres présents d'exprimer leurs sentiments et leurs préoccupations. Cela pourra ainsi permettre à tous d'apporter leurs commentaires et suggestions tout en permettant éventuellement de désamorcer la situation . Une fois que tous les membres présents ont pu être entendus, une pause devrait être prise afin de permettre aux membres de se mettre en contact avec leur Puissance supérieure et de se concentrer sur les principes spirituels avant de retourner en assemblée pour déterminer la meilleure solution à adopter.

Si la ou les personnes admettent avoir volé et sont d'accord pour restituer l'argent manquant, une entente de remboursement peut alors être mise en place. Une telle entente devrait inclure un mode de paiement régulier à des intervalles qui sont acceptables pour tous les membres concernés, mais il reste préférable de ne pas faire traîner le processus sans raison.

La plupart des ententes spécifient le montant à payer, que ce soit par semaine ou par mois, jusqu'à ce que le montant soit complètement remboursé. Nous vous recommandons fortement d'utiliser un document légal, et d'avoir recours si possible aux conseils d'un avocat (légiste), et de le faire ensuite signer devant témoins. Avisez le contrevenant que s'il ne respecte pas l'entente, vous le poursuivrez en justice avec l'appui de ce document.

Un rapport concernant la situation devra être publié, ainsi que des rapports réguliers sur l'état de la restitution jusqu'à ce que l'argent soit complètement remboursé. La responsabilité financière envers la



fraternité et l'assurance que le contrevenant ne puisse être en position de nous léser à nouveau passent avant la protection de son identité.

En accord avec nos responsabilités et nos principes, nous avons compris qu'il est préférable de démettre cette personne de ses fonctions et de l'écarter de toute candidature jusqu'à ce qu'elle ait fait face à cette question à travers le processus des étapes.

Si la ou les personnes concernées ne se présentent pas à la réunion spéciale, assurez-vous que tous les efforts possibles soient faits pour les contacter. Utilisez du courrier enregistré et envoyez-leur une lettre expliquant qu'une vérification des états financiers a été effectuée et que les faits indiquent qu'ils sont responsables de la disparition de l'argent, qu'une entente de remboursement doit être trouvée, et quelles seront les conséquences que subiront ces personnes si elles ne répondent pas aux lettres envoyées. Des copies de ces lettres devraient être conservées dans un endroit sécurisé pour de futures consultations. Cela peut sembler sévère, mais si toutes les autres étapes ont été suivies sans succès, quelque chose d'aussi drastique peut parfois ramener les contrevenants à la raison et les encourager à rembourser ce qu'ils ont volé.

Des poursuites légales peuvent être appropriées lorsque la ou les personnes refusent de rembourser l'argent qu'elles ont volé, ou acceptent une entente de remboursement et ne la respectent pas, ou si elles disparaissent subitement sans donner de nouvelles. La décision d'entreprendre des poursuites légales n'est pas contraire à nos principes spirituels ou à nos traditions, mais elle ne devrait être adoptée qu'en dernier recours, après que toutes les autres solutions aient échoué.

Nous recommandons fortement que vous vous renseigniez soigneusement avant de passer à la poursuite légale, vous pouvez utiliser les comités de service locaux et régionaux, le WSB et le WSO comme ressources.

#### Résolution et rétablissement

Même si une entente est trouvée et que la restitution est faite, beaucoup d'entre nous risquent de demeurer blessés et en colère, et avoir tendance à exclure ou éviter la ou les personnes impliquées dans le vol. Même si cela est compréhensible, nous devons nous rappeler que le but primordial de N.A. est de transmettre le message au dépendant qui souffre encore. Nous devons aussi nous rappeler que notre maladie refera surface si nous ne travaillons pas notre programme. En tant que membres de N.A. qui pratiquent les principes spirituels, nous devrions tous encourager cette ou ces personnes à poursuivre leur programme de rétablissement ; à continuer d'assister aux réunions, à se servir de leurs parrains / marraines, et d'utiliser les douze étapes. Nous devrions leur offrir le même accueil, le même amour et la même aide, que nous leur donnerions si ces personnes avaient rechuté dans la consommation de drogues.

Le vol et la manipulation abusive de fonds de N.A. affecte les groupes, les comités de service, et les services mondiaux dans leurs efforts pour transmettre le message au dépendant qui souffre encore. Le processus de résolution nécessaire pour gérer de tels incidents a généralement des effets à long terme qui affectent directement le nouveau - conflit entre membres, perte d'unité, désillusion - dans toutes les communautés de N.A. impliquées. Les mesures préventives recommandées dans ce bulletin ne protègent pas seulement nos fonds, mais elles nous protègent aussi contre notre maladie. Nous implorons les communautés de N.A. du monde entier à développer et à suivre des procédures qui protégeront les fonds de N.A.; en faisant cela, nous protégerons aussi notre avenir.



Traduction française du "World Service Board of *Trustees* bulletin # 30" intitulé "*Theft of N.A. funds*"; date de composition et d'émission inconnue

Traduit par le CTL "Le Nordet" de Narcotiques Anonymes

Révisé par les Comités de traduction francophone France – Québec Le 21.03.2022